



Académie de Normandie

Secrétaire académique

Joël Delhopital,
Proviseur
Lycée Decrétot, Louviers

Secrétaire départemental 14

Fabienne Manteca,
Principale
Collège Charles Letot, Bayeux

Secrétaire départemental 27

Adrien Moncomble,
Principal
Collège Anquetin Etrepagny

Secrétaire départemental 50

Nathalie Maulny-
Lechonnoaux, Principale
Collège Malraux, Granville

Secrétaire départemental 61

Isabelle Artus,
Principale
Collège Roger-Martin du Gard, Belleme

Secrétaire départemental 76

Sylvain Caron,
Principal
Collège les Hauts du Saffimbec,
Pavilly

Adresse académique
snpden@ac-normandie.fr

Site internet
www.snpden.net

Twitter
[@SnpdenRouen](https://twitter.com/SnpdenRouen)

Compte-rendu de la commission Blanchet – 6 octobre 2021

Le groupe Blanchet s'est réuni au rectorat de Caen en mode hybride (présentiel/distanciel). Le **SNPDEN-UNSA** était représenté par : Isabelle, ARTUS, Sylvain CARON, Laurence DAURE, Joël DELHOPITAL, Crescent KPODEKON, Corinne LAURENT, Nathalie LE CLEACH, Alison LE PRADO, Franck MARIE, Edwige PEPIN.

◆ Introduction de Joel DELHOPITAL sur deux points complémentaires à ceux de l'ordre du jour :

- Le **SNPDEN-UNSA** demande à ce que les groupes Blanchet puissent reprendre, sauf rebond épidémique, dans une configuration en présentiel tout en maintenant la possibilité de Visioconférences. Parmi les premières décisions prises par ce nouvel exécutif, le **SNPDEN-UNSA** a été mandaté pour solliciter auprès de vous une reprise des groupes BLANCHET dans le respect de la représentation initialement convenue au regard des résultats des précédentes élections, soit 10 représentants du **SNPDEN-UNSA**.

- Le Secrétaire académique soulève la question de la présidence de l'Association Sportive : est-ce que les chefs d'établissement et président de l'AS sont couverts par la protection fonctionnelle du fonctionnaire d'état ?

Intervention de la Rectrice : il faut trouver un équilibre entre la représentativité et le format restreint plus efficace et moins formel. Mme la Rectrice souhaite ramener la représentation à 5 **SNPDEN-UNSA** - 2 ID-FO - 1 SNUPDEN - 1 SGEN.

Intervention de M. DIAZ : propose de mettre en place des temps avec les secrétaires académiques pour préciser la composition des groupes blanchet et des GT qui vont découler de la charte de pilotage. Concernant le deuxième point, M. DIAZ va consulter la DAJ et répondra à la question du **SNPDEN-UNSA**.

◆ Déclinaison académique de la charte de pilotage

Le **SNPDEN-UNSA** souhaite la mise en place d'un groupe de travail chargé de définir les priorités académiques ainsi qu'un calendrier de mise en œuvre et l'organisation d'un suivi de cette mise en œuvre.

La Rectrice est attachée à cette déclinaison académique. M. DIAZ propose des temps dédiés avec les OS sur cette déclinaison en greffant les GT sur l'orientation/affectation et la DSI. Le SG s'engage à les mettre en place rapidement.

◆ Bilan RH de la rentrée

Le **SNPDEN-UNSA** aimerait avoir un état des lieux chiffré et précis de la situation RH dans l'académie. Combien de postes sont non pourvus dans les différentes fonctions des EPLE (Direction, services administratifs, services de santé et sociaux, vie scolaire), professeurs manquants, par discipline... ainsi que les solutions envisagées pour y remédier à court terme et dans la durée (campagnes de recrutement, places aux concours...). Le **SNPDEN-UNSA** annonce avoir également lancé une enquête auprès des personnels de direction sur cette question, puis en résume les réponses.

Résumé des réponses de l'enquête Ressources humaines septembre 2021.

Afin d'avoir un aperçu des difficultés dans le domaine des ressources humaines à la rentrée, nous avons questionné les collègues personnels de Direction. 169 réponses ont été enregistrées. Inquiets du nombre de postes non pourvus ou non remplacés, nous sollicitons votre attention sur les points suivants :

Enseignants :

- Presque un établissement sur quatre remonte au moins un poste non pourvu ou un partage de poste manquant à la rentrée.
- Plusieurs disciplines sont concernées : lettres, langues vivantes, technologie, éducation musicale, STMS...
- Des professeurs d'atelier en SEGPA non remplacés également.
- Des enseignants référents ULIS non nommés à la rentrée dans des situations d'ouverture de dispositif ou un contractuel qui a démissionné peu de temps après sa prise de fonctions.
- Des soucis de recrutement sont constatés également lorsque des heures sont prévues pour un alternant. De nombreux EPLE sont en difficulté en attendant l'arrivée de l'alternant M1 en janvier.

Vie scolaire et AESH :

- Pour 19 établissements, il manquerait entre 1 et 3 postes d'AED ou AESH non remplacés ou non nommés.
- Quand tous les moyens sont utilisés et les AESH recrutés, ils le sont en nombre insuffisant. Une sur-mutualisation est souvent constatée, nécessaire pour couvrir le nombre d'élèves à accompagner.
- Aussi, de nombreux élèves en situation de handicap sont toujours sans accompagnement.

Le SG souligne la rentrée techniquement réussie et demande les résultats de l'enquête du SNPDEN. Il ne donne aucune réponse chiffrée. Il y a des tensions systématiques sur certaines disciplines. Il y a des zones très dispersées où il sait que les petits BMP seront très difficiles, voire impossibles à pourvoir.

Concernant la RH de proximité et les transferts de charge : les documents déclaration de fin de contrat ASSEDIC se sont complexifiés pour les AED (paie des 3 dernières années au lieu d'une). Ils sont pris en charge à CAEN par l'établissement mutualisateur. Le lycée Flaubert gère seul la gestion des AED et des AESH pour 239 EPLE employeurs.

◆ Rentrée numérique

La mise en œuvre de l'ENT normand sur les lycées et les collèges de 3 départements le **SNPDEN-UNSA** conduit à faire un bilan partagé des difficultés rencontrées et des interrogations sur les usages induits (notion de réseau social, outils non opérationnels, ergonomie perfectible...). Parallèlement, la dotation par la Région de PC à destination des élèves de 2nde doit être accompagnée pédagogiquement par les corps d'inspection.

Enfin, dans le cadre de la charte de pilotage, il convient de revenir sur l'usage de la messagerie professionnelle, le portail métier et les procédures académiques (nomenclature, STS, SIECLE...)

La Rectrice a demandé à la DRANE d'enlever les billets d'humeur sur l'ENT. La DRANE a transmis la demande aux collectivités pour que l'activation soit paramétrable par l'établissement. C'est techniquement compliqué. Il y a eu 1 million de connexions, plus qu'au confinement.

Le pack numérique lycéen : les chefs d'établissement peuvent disposer de la convention sur le site de la région normande. Le **SNPDEN-UNSA** alerte sur le choix de la région du tout numérique pour la signature des conventions qui peut mettre en difficulté des familles.

Le souci du réseau WIFI en établissement est évoqué avec un problème sur la procédure educonnect qui empêche de se connecter en particulier dans les internats normands. L'accompagnement pédagogique est nécessaire.

La Drane reconnaît pour Educonnect un souci de fiabilisation des bases (ex : accent mis ou pas...) :

- 12 à 18 mois : planning de déploiement du WIFI
- Mise en place d'un parcours de formation : formation sur site sur l'ENT. Les IA IPR vont également s'impliquer.
- Le déploiement de l'ENT en ce début d'année a été très compliqué (PRONOTE, la distribution des codes ENT...).
- Pour les collèges du 27 et 76 : nouvel ENT. Cahier des charges en cours de rédaction
- Équipement en PC pour les collégiens du 76 pour la prochaine rentrée et celle d'après pour ceux du 27.

❖ **Bilan de rentrée orientation / affectation / SAS / internats**

Le **SNPDEN-UNSA** souhaite avoir un bilan quantitatif et qualitatif de cette rentrée en termes d'orientation et d'affectation en LGT et lycée professionnel. La réalité de chaque établissement est très variable selon les formations proposées, mais les éléments partiels que le **SNPDEN-UNSA** a, suscitent de nombreuses interrogations :

- Nombre d'élèves sans solution avant la mise en place des SAS et suite au dernier tour AFFELNET
- Volatilité des élèves qui refusent l'affectation ou sont absentéistes dès leur affectation
- Procédure SAS réduite à 2 jours d'immersion à certains endroits
- Nombre d'élèves notifiés ULIS sans place dans les structures existantes
- Affectation des élèves post 2nde issus des familles de métiers sans priorisation de leurs vœux au regard de leurs compétences effectives
- Bilan réel de la mise en œuvre des CAP 3 ans et consolidation de la procédure à suivre. Quelle articulation avec les places proposées en année N+1 ?
- Bilan des affectations en internat avec la nouvelle procédure : Plus-value constatée ? Corrections à apporter ?
- Groupe de travail décidé lors du dernier Blanchet sur l'orientation en CAP et en bac professionnel. À relier aux résultats académiques des CAP.
- Bilan des affectations en filières technologiques et lisibilité de ces filières dans les télé-services

En outre, le **SNPDEN-UNSA** constate chaque année que la remontée des effectifs (enquête de rentrée) est déconnectée de la réalité du terrain. Les effectifs ne sont absolument pas consolidés le 6 septembre. Quels sont les objectifs de cette remontée à cette date ?

Réponse de la DRAIO : décisions d'orientation de 62,8% vers la seconde GT avec une baisse de 0,8%.

Outil principal : Amplification des cordées de la réussite avec un objectif de 100% pour l'éducation prioritaire - 50% LP - EPLE ruraux, 100% pour toutes ces EPLE l'an prochain. Il faut évaluer les dispositifs : beaucoup de démarchage de mentorat. Il

faut mettre le mentorat dans les cordées pour l'évaluer : combien d'élèves ? De tuteurs ? Plan : un jeune - un mentor.

CAP : 2,5 points au-dessus de la moyenne. Trop de demandes en CAP : 57% seulement de premier vœu.

La part de l'industrie dans le PIB de la région est importante - il faut réfléchir à rééquilibrer les affectations dans les filières technologiques : trop d'orientation en STMG (50%) et surtout l'Eure (57%) et pas assez en STI2D et STL. Travail sur les parcours de la voie technologique en lien avec les besoins de techniciens à bac +3 en Normandie.

Baisse de 0,7 point vers la série technologique - baisse 0,4 point vers la STMG - baisse 0,6 STI2D - baisse 1,5 pour la STL alors qu'il y aurait plus de besoins.

CAP : l'accueil des élèves à besoins particuliers

- CAP en 3 ans.

- GT sur l'accompagnement vers le CAP. 4 critères de priorité vers la première : filière - élève dans l'EPLE - les moyennes - la note d'enseignement professionnel (pondération dans l'ordre croissant).

Manque de lisibilité de la voie technologique depuis la réforme du lycée. Une charte va être adoptée.

SAS : - 640 élèves sans solution au 1er septembre pris en charge au niveau des SAS

- 508 ont eu une proposition d'affectation

- les autres sont pris en charge par la MLDS,

- Courrier pour la mise à jour du SIEI : suivi du décrochage.

- 4 SAS sont dédiés aux élèves allophones de plus de 16 ans.

Internat : - procédure arrêtée en juin

- un GT a été mis en place et va se poursuivre en particulier sur les EPLE en tension. Pas d'élèves sans affectation cette année.

Guides : cette problématique va faire l'objet d'un GT pour traiter de l'accélérateur à l'information des certains publics fragiles.

◆ **Projet d'évaluation en Lycée général et technologique**

Favorable au projet d'évaluation et à la prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat, le **SNPDEN-UNSA** exige toutefois que du temps soit laissé dans chaque EPLE pour construire un projet d'évaluation concerté et mûri. Conscient de la nécessité d'informer les élèves et leurs parents dans des délais raisonnables, le **SNPDEN-UNSA** revendique de pouvoir construire ce projet avec la participation des IA-IPR sans précipitation.

Il demande également à ce que les services juridiques contrôlent la légalité des décisions qui pourraient être prises afin d'anticiper les recours éventuels des familles au tribunal administratif, notamment concernant :

- les aménagements d'épreuves dans le cadre du contrôle continu pour les élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers (à relier à la question des retours concernant les demandes d'aménagement)
- la gestion de l'absentéisme (et du recours à l'épreuve ponctuelle)
- la fraude.

Un cadrage académique sur ces sujets serait le bienvenu.

Réponse : une harmonisation est souhaitable au niveau du bassin. Un échange de pratique entre proviseurs - les IA IPR référents et les co animateurs de bassin sont présents au côté des équipes de direction. La DAJEC proposera des conseils, des préconisations aux établissements. La nature des pièces justificatives - Fraude type d'écrits - les recours sont traités en fin de parcours la DAJE pourra donner des conseils intermédiaires. Devoir de 40 min pour inclure le 1/3 temps...

La question du rôle du conseil pédagogique est posée. Celui-ci a un rôle consultatif. Il n'entérine pas de décision, ne valide pas le projet.

Le projet d'évaluation n'a pas à être validé par le conseil d'administration, mais présenté. Quelle est donc la valeur juridique de ce projet ? Quels sont les recours possibles des parents ?

Réponse : validé par le conseil pédagogique puis présenté en CA sans vote puis communiqué aux élèves. Le projet n'a pas de valeur réglementaire, mais est contractuel et intégré au projet d'établissement.

La Rectrice précise : l'objectif est d'avoir un consensus autour du projet d'évaluation.

En termes de calendrier, le **SNPDEN-UNSA** invite ses adhérents à se laisser du temps jusqu'au conseil d'administration du budget en novembre pour une présentation du projet d'évaluation.

M. PICOT doyen des IA-IPR : l'important est la réflexion. Le chef d'établissement est le premier pilote pédagogique de l'établissement. Le calendrier doit être présenté avant le premier trimestre par souci de transparence. Si on fait un rétro planning, il faudrait le présenter en conseil pédagogique avant les vacances de Toussaint. Il est important que la transmission aux IA départementales et au rectorat pour information.

Le délai des aménagements et leur mise en place peuvent mettre en difficulté les établissements.

La rectrice : il faut rester sur ce qui est déjà fait. Différence entre l'aménagement d'épreuve et l'aménagement usuel. Les aménagements doivent être mis en place sur le contrôle continu : 1/3 temps. Cette harmonisation est intéressante pédagogiquement.

Pour l'absentéisme : le souci est le prétexte maladie sans justificatif (mot dans le carnet). Proposition de fixer dans chaque établissement une fourchette de notes réglementaires et rechercher un consensus sur cette fourchette.

◆ Attribution des moyens

- Apprentissage et articulation des DHG

- Alerte concernant les heures poste et heures supplémentaires
- Autonomie des EPLE

Suite à une visioconférence avec le CFA académique, le **SNPDEN-UNSA** interroge sur les annonces faites précisant que les DHG apprentissage seraient calculées sur la base d'heures poste pour l'enseignement professionnel et d'heures supplémentaires pour l'enseignement général. Le **SNPDEN-UNSA** souhaite attirer l'attention sur le fait que le point de blocage essentiel dans le développement de l'apprentissage est l'enseignement général, les enseignants étant peu enclins à cumuler des heures supplémentaires en plus des heures déjà confiées dans le cadre des DHG initiales. Le **SNPDEN-UNSA** réitère également son attachement à l'autonomie de l'EPLE. C'est à chaque EPLE, dans le cadre de son autonomie, de définir une répartition équilibrée des dotations.

DAFPIC : travail d'harmonisation. Principes fondateurs actés : le nombre de postes gagés est maintenu, mais avec un rééquilibrage Rouen/Caen. Historiquement : Rouen peu d'heures gagées mais des contractuels CFA - CAEN plus de postes gagés. Il y aura un dialogue de gestion complémentaire avec le chef d'EPL de chaque UFA en novembre - décembre pour affiner et adapter au mieux. La nécessité de bien articuler les dotations en initiale et en apprentissage en particulier l'absorption des heures supplémentaires.

- **Devoirs faits**

Les chefs d'établissement constatent une baisse drastique des moyens devoirs faits dans leur établissement. Le traitement ne semble pas le même dans chaque département. Nécessité d'harmoniser les pratiques à l'échelle académique et de donner aux EPLE une lisibilité annuelle sur les moyens dédiés.

Réponse : les HSE sont déléguées aux DSDEN qui les répartissent entre les EPLE en 2 fois : janvier - juin puis septembre - décembre. Moyenne année civile et non scolaire. Travaux de convergence académique en 2022 sur les critères d'attribution des moyens sur devoirs faits. Les crédits de fonctionnement (hors T2) n'ont pas été attribués.

◆ **Inclusion scolaire**

Le constat sur le terrain de l'inclusion n'est pas satisfaisant à plus d'un titre. Il y a selon nous un véritable sous-dimensionnement des moyens humains déployés en faveur de l'inclusion, qui s'illustre particulièrement dans 3 domaines :

- Le mode de recrutement des AESH et la lenteur inhérente des remplacements entraînent au mieux la réduction du volume horaire d'accompagnement dû aux enfants, au pire de laisser des élèves sans accompagnement pendant plusieurs semaines parfois,
- Les ouvertures de dispositifs ULIS ne font pas l'objet d'une anticipation des recrutements nécessaires d'enseignants coordonnateurs ou d'AESH collectifs, ce qui a des conséquences lourdes à la rentrée : fonctionnement impossible ou absence de prise en charge d'élèves, appel de personnels déjà affectés sur d'autres postes, amenant à démunir tantôt des établissements tantôt des PIAL qui sont mis en difficulté, formation inexistante et manque de sérénité des personnels amenés parfois à démissionner, ce qui rend très instable le fonctionnement et crée de la souffrance chez les jeunes,
- La charge de travail supplémentaire qui incombe aux coordonnateurs ou référents de PIAL entraîne une impossibilité d'assurer l'ensemble des missions et génère de la détresse pour les personnels qui ont accepté de les mener.

Chacun est conscient qu'il est légitime de faire de l'inclusion scolaire une priorité. Il convient néanmoins d'anticiper les besoins humains avant de décider de mises en place de dispositifs ou d'accompagnements, de pourvoir l'ensemble des postes disponibles et d'indemniser les personnels gérant les PIAL à la hauteur des tâches accomplies.

Le **SNPDEN-UNSA** sera attentif aux échanges en GNPD entre son exécutif national et le ministère. Il demande qu'un bilan complet soit réalisé à l'échelle de la région académique concernant les ressources humaines présentes et manquantes, afin de combler les manques et d'anticiper les besoins.

Réponse : l'AESH n'est pas la seule solution. Il y a des difficultés à gérer les notifications tardives de la MDPH en juillet et août. Réflexion sur la demande d'accompagnement humain (hausse de 10% par an), il y a d'autres moyens

d'accompagnement. Annonce cet été : dotation de 4000 postes au niveau national, on serait arrivé à un équilibre selon le ministère. Formation des enseignants sur l'inclusion scolaire. PAP à monter en amont si possible. Il faudra travailler les liaisons inter degrés.

❖ **Évaluations français/maths en 6ème**

Un bémol : des bugs au démarrage et des difficultés de connexion. Amélioration sur les mots de passe.

❖ **Prime pour le chef d'établissement pour l'accueil d'un faisant-fonction personnelle de direction**

La rectrice va faire remonter la question au ministère.

❖ **Obligation de loger**

Refus de dérogation non motivé.

Le SG veut harmoniser au niveau normand et propose d'échanger sur le sujet.

❖ **BOP 230 et 141**

Les barèmes ont inclus les reliquats. Notification tardive suite à une remontée tardive des reliquats. Très forte de baisse sur les BOP liés aux reliquats dans les EPLE. Les montants dépendent donc beaucoup des reliquats. Sur le BOP 141, il y a des incompressibles.

Un rappel du calendrier des remontées sera fait.

❖ **Informations transmises par la Rectrice**

Le ministère va mettre en place une série d'actions pour commémorer la mort de Samuel Paty vendredi 16/10. Il va y avoir une circulaire sur la commémoration dans l'établissement. : salon des villes à ROUEN et amphithéâtre à CAEN seront renommés "Samuel PATY".

Un attentat a été déjoué dans l'académie. Veiller à la sécurité dans les EPLE. La rectrice rappelle la vigilance à maintenir : faire les exercices PPMS, les ouvertures et les fermetures des EPLE...

Joël DELHOPITAL
Secrétaire académique
SNPDEN-UNSA Normandie